

NOMENCLATURE COMBINÉE DE L'UE

Notes explicatives

Huiles moyennes : carburéacteurs

➤ Le Journal officiel de l'Union européenne n° C 7 du 10 janvier 2018 a publié une modification des Notes explicatives de la nomenclature combinée de l'Union européenne, publiées au J.O.U.E. n° C 76 du 4 mars 2015⁽¹⁾.

Sont remplacées les notes explicatives :

- des sous-positions «2710 19 11 à 2710 19 29 Huiles moyennes» (page 125) ;
- relative à la sous-position «2710 19 21 Carburéacteurs» (page 125) ;
- relative à la sous-position «2710 19 25 autre» (page 127) ;
- relative à la sous-position «2710 19 29 autres» (page 129).

Rappelons que ces notes explicatives (dites NENC), élaborées par la Commission européenne,

- contribuent à l'interprétation de la portée des différentes positions tarifaires ;
- sont à lire en complément des notes explicatives du système harmonisé (NESH) publiées par l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

➤ Figure ci-après la modification des notes explicatives.

⁽¹⁾ Circ. CPDP [n°10928 du 5 mars 2015](#).